



FAMARS AU FIL DES JOURS

N°108- AVRIL 2018

Les élus communiquent

LE MOT DU MAIRE :

La commune fait face à deux recours contentieux contre le permis de construire accordé le 14 novembre 2017 à la SIGH pour la construction de 20 logements sociaux sur la friche située face à la place des Déportés. Les recours ont été déposés devant le Tribunal Administratif par un riverain, et par l'association « Tous en Place » présidée par Monsieur Patrick Descamps. J'ai confié la défense de ce dossier à un cabinet d'avocats en droit public, pour un coût de 6 360 euros à la charge de la commune.

Je rappelle que le projet de la SIGH, autorisé par l'Architecte des Bâtiments de France, constitue la seule alternative viable pour apporter une solution au problème de la friche située en plein centre de Famars. La construction des logements sociaux est un préalable au réaménagement du centre bourg, qui permettra, grâce au soutien de Valenciennes Métropole, de rénover la place existante, et d'aménager un parc public sur la majeure partie du terrain aujourd'hui en friche. Dans l'attente de la décision du juge administratif, l'avancement du projet de centre bourg se trouve fortement ralenti.

L'école Joliot Curie subira à la rentrée de septembre une fermeture de classe en élémentaire. Cette décision de l'Académie de Lille se fonde sur les effectifs de l'école, et découle de la volonté du gouvernement de redéployer une partie des enseignants vers les zones d'éducation prioritaires. Cette décision n'est pas une surprise au vu de la stagnation de la population municipale, et la commune ne pourra ouvrir à nouveau des classes qu'en accueillant de nouvelles familles avec enfants. Construire de nouveaux lotissements en détruisant des terres agricoles et au détriment des paysages ne fera jamais partie de notre projet. Un développement raisonnable et respectueux de Famars passe par la réhabilitation des friches urbaines en logements adaptés aux besoins de la population, en priorité les familles et les seniors. Le projet de la SIGH fait partie de la solution, dans l'intérêt général. N'en déplaise à certains intérêts particuliers.

L'agenda d'avril

Jeudi 19 avril



DON DU SANG

A la salle des fêtes de Famars dès 14h

Samedi 21 avril



VENTE DE FLAMICHES ET TOURNOI DE BELOTE

Pour la vie du club et en particulier le financement de nouveaux équipements (en prévision de l'ouverture d'une section baby-ping la saison prochaine), le TTS Famars organise 2 événements le samedi 21 avril 2018 :

-> **Une vente de flamiches** en partenariat avec la société Defroidmont. Le TTS Famars se tiendra de 10h à 12h à la salle des fêtes pour la vente et distribution de flamiches (uniquement sur réservation) **au prix unitaire de 7€**. **Réponse et commandes attendues pour le 12/04 au plus tard.**

-> **A 17h à la salle des fêtes** (ouverture des portes à 16h), le TTS organise son **5ème tournoi de belote**. Nombreux lots à gagner.

Frais d'inscription : 10€/équipe jusqu'au 18/04, 12€/équipe après.

Pour tout renseignement sur ces 2 événements, commande ou réservation, vous pouvez contacter Philippe Cincidda au 68 rue de Bermerain 59300 Famars / 06.25.26.38.85

Dimanche 29
avril



SOUVENIR DES DEPORTES

A 11h, dépôt de gerbes au monument place des Déportés suivi du verre de l'amitié à la mairie

Mardi 1er mai



MEDAILLES DU TRAVAIL ET DE LA FAMILLE

A 11h en mairie, salle du conseil municipal. 13 personnes recevront le diplôme de la médaille du travail. A cette occasion, la médaille de la jeunesse et des sports sera remise à Mr Camille Parent

Du vendredi 4
mai au mardi 8
mai



DUCASSE SUR LA PLACE DES DEPORTES.

Attractions foraines durant 5 jours.

Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2016 et ne fréquentant pas les écoles de Famars, peuvent venir chercher leurs tickets de ducasse en mairie (2 tickets valable uniquement le lundi) à partir du mercredi 2 mai (se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Renseignements en mairie.



CONCOURS DE BELOTE

Vendredi 4 mai à 18h 30. Au café de l'Avenue. Organisé par la municipalité



INFOS GENERALES

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

LA MAIRIE SERA FERMEE LES SAMEDIS 14 ET 28 AVRIL

L'ASSISTANTE SOCIALE

Pas de permanence en avril. En cas d'urgence vous pouvez joindre l'UTPAS au 03.59.73.26.00.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

La reprise aura lieu le mardi 10 avril 2018. Les collectes auront lieu ensuite tous les quinze jours le mardi.

Dans la perspective de leur valorisation en compost, les déchets verts doivent être présentés:

- dans un bac noir sans couvercle, un sac Kraft ou un carton ouvert,
- les branchages doivent être liés en fagots avec une ficelle (pas de lien métallique ou plastique),
- les fagots doivent faire moins de 1,5m de long et moins de 1m de diamètre.



INSCRIPTIONS ECOLES JOLIOT CURIE DE FAMARS

Madame LEFEBVRE, directrice de l'école Joliot Curie, fera les inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 :
Le vendredi 13 avril - Le vendredi 20 avril - Le vendredi 11 mai : De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



Veillez-vous munir :

Du certificat d'inscription délivré par la mairie de Famars, du livret de famille, du carnet de santé, du certificat de radiation (si votre enfant était déjà scolarisé ailleurs)

Les enfants, nés entre le 1er janvier 2016 et le 31 août 2016, dont l'état de santé et de maturation physiologique est compatible avec la vie collective en milieu scolaire, peuvent être admis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles. Ils seront préinscrits et leur admission sera confirmée fin juin.

INSCRIPTIONS AU CADEAU DE LA FETE DES MERES.

Elles auront lieu en mairie du mardi 3 au vendredi 20 avril 2018 inclus (Apporter obligatoirement le livret de famille et un justificatif de domicile). Toute inscription au-delà de ces dates ne pourra être prise en compte. Distribution du cadeau à la Mairie le samedi 26 mai de 9h à 12h.

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS

Il aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 avril et du lundi 30 avril au vendredi 4 mai de 13h30 à 17h30 à la maison des jeunes pour les 6/9 ans et à la salle des sports pour les 10/17 ans.

Les inscriptions auront lieu du mardi 9 au vendredi 13 avril en mairie. Pour toutes nouvelles inscriptions de cette année, un dossier est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.famars.fr.

LA BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouvertures :



- Mercredi de 14h à 16h ; - Samedi de 14h à 15h30 ; - Dimanche de 10 h 45 à 12 h

Inscription et prêt gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Tél : 03.27.27.07.10. La bibliothèque sera fermée le dimanche 1^{er} avril (Pâques).

CLUB SENIORS SARRASINS

Les jeudi 5, 12 et 26 avril de 14H00 à 17H00, réunion du club à la salle des fêtes.

Attention ! pas de club le jeudi 19 avril



AGENDA DU TTS AVRIL (Tennis de Table Sarrasin)

Matchs D2 Phase 2 :	Date	Match
Poule W - tour n° 6 - (brûlage n° 18)	08/04	VALENCIEN/USTT 11- FAMARS TTS 1
Matchs D3 Phase 2 :	Date	Match
Poule AC - tour n° 6 - (brûlage n° 18)	08/04	FAMARS TTS 2 - HERIN USTT 7
Matchs Jeunes Phase 2:	Date	Match
Poule L - tour n° 6 - (brûlage n° 18)	07/04	VALENCIEN/USTT 22 - FAMARS TTS 20

🌀 AGENDA DU VOLLEY

Matches à domicile du mois :

Equipe	Date	Match
Régionale 2 masculine FFVB	14/04 –20H30	Famars – Avesnes lez Aubert
Départementale Féminine FFVB	14/04	Famars – Wattignies

🌀 CSL SECTION RANDONNEES

Date :	Lieu de départ	Circuit	Distance
Mardi 03/04	Place d'Escaudain	Circuit des anciennes carrières	10 km
Mardi 10/04	Gare du Quesnoy	Circuit de Potelle	9km
Dimanche 15 avril	Interclub	Orchies la printanière Départ 8h00 - 2€	6/12 km
Mardi 17 avril	Eglise de Wavrechain/Faulx	Circuit de l'Ostrevant	9km
Du 21 avril au 6 mai	Congés scolaires		

Concernant nos sorties du mardi, rendez-vous fixé à 13h30 à la salle des sports de Famars pour un départ groupé en covoiturage à 13h45. Pour informations complémentaires, contacter Jean CAILLIERET (président) 06.87.01.10.55




🌀 PERMANENCE DES MEDECINS

Médecins de garde les week-ends et jours fériés : 03.20.33.20.33

Poème du mois

Une histoire à suivre



Après tout ce blanc vient le vert,
Le printemps vient après l'hiver.
Après le grand froid le soleil,
Après la neige vient le nid,
Après le noir vient le réveil,
L'histoire n'est jamais finie.
Après tout ce blanc vient le vert,
Le printemps vient après l'hiver,
Et après la pluie le beau temps.
(Claude ROY - Farandoles et fariboles)